

Marseille, le 7 mai 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### En 2026 : mobilisation renforcée contre le moustique tigre !

#### Activation du dispositif de surveillance et de lutte contre les maladies transmises par le moustique tigre

La saison de surveillance du moustique tigre c'est ouverte le 1<sup>er</sup> mai dans un contexte particulier : en 2025, notre région a enregistré un nombre inédit de cas autochtones de chikungunya et de dengue. La mobilisation des professionnels, des collectivités et de la population est plus que jamais essentielle pour prévenir la transmission et limiter la prolifération du moustique.

Plus de 97 % de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vit au contact du moustique tigre, vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika. Après avoir passé l'hiver sous la forme d'œufs et suite à la hausse des températures et à l'allongement des journées, les larves peuvent désormais se développer jusqu'au stade de moustiques tigres adultes, capables de piquer.

#### Un risque important de transmission autochtone dans notre région

Par opposition à un cas importé qui revient de voyage avec une de ces maladies, on parlera de cas autochtone lorsqu'une personne contracte la maladie sur le territoire hexagonal, sans avoir voyagé.

En 2025, entre début juin et début novembre, 450 cas autochtones de chikungunya et 16 cas autochtones de dengue ont été recensés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, répartis en 35 épisodes distincts de transmission (essentiellement dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône). Notre région a été la plus touchée avec près de 60 % des cas identifiés en France hexagonale ([consulter le bilan de Santé Publique France](#)). Jamais elle n'avait connu un nombre de cas autochtones aussi important ; une tendance nette à l'augmentation du nombre de cas est observée depuis 2022, faisant de notre région la plus exposée au risque de transmission autochtone sur tout l'hexagone.

#### Le dispositif de surveillance et de lutte

L'ARS Paca, Santé publique France et leurs partenaires informent la population et mobilisent les professionnels de santé pour améliorer l'identification des cas.

Tout cas confirmé de dengue, de chikungunya ou de Zika importé ou autochtone doit être déclaré à l'ARS Paca. Chacun de ces cas fait alors l'objet d'une enquête de l'ARS, menée en collaboration avec la cellule régionale de Santé publique France, afin d'identifier les lieux de

contamination potentiels et les risques de propagation et prendre les mesures de protection nécessaires.

A ce titre, l'Entente interdépartementale pour la déoustication (EID) du littoral méditerranéen est chargée dans la région, pour le compte de l'ARS Paca, de la surveillance du moustique tigre et des mesures de lutte et de protection nécessaires autour des cas.



### Opération zéro moustique : des outils clés en main pour les collectivités !

La Mission Zéro Moustique est l'évènement de mobilisation sociale organisé par les collectivités et associations de la région en collaboration avec l'Agence régionale de santé Paca. Elle se déroule de mai à novembre (période d'activité du moustique tigre) lors d'évènements locaux.

[En savoir plus sur l'opération](#)

## Reconnaître les symptômes évocateurs et savoir se protéger pour protéger les autres

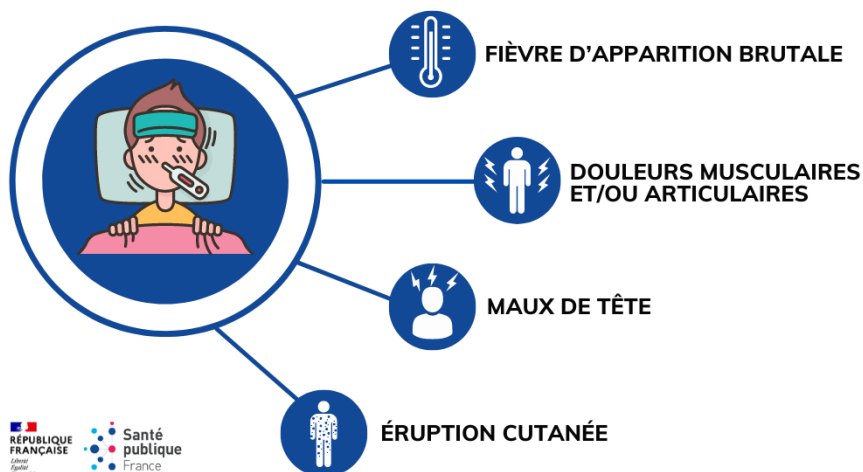
Si vous revenez d'une zone où circulent la dengue, le chikungunya ou le Zika (zone intertropicale principalement), il est important d'adopter les bons gestes pour éviter de transmettre la maladie.

La conduite à tenir est la suivante :

1. **Consultez sans attendre votre médecin traitant en cas de symptômes et informez-le de votre récent voyage :**

### Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

*En l'absence de signes respiratoires*



## 2. Protégez-vous des piqûres de moustiques :

- portez des vêtements couvrants et amples ;
- appliquez un répulsif cutané spécial moustique tigre, sur les zones de peau découvertes ;
- utilisez les ventilateurs qui gênent les moustiques ;
- installez des grillages-moustiquaires sur les ouvertures (portes et fenêtres).

**De manière plus générale, chacun peut lutter efficacement contre la prolifération du moustique tigre** en éliminant régulièrement les lieux de ponte du moustique.

Des gestes simples permettent d'éliminer efficacement les lieux de ponte, appliquez-les et parlez-en à vos voisins :

- éliminez les petites réserves d'eau une fois par semaine, notamment les coupelles des plantes ;
- bâchez hermétiquement ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau (fût, bidon, etc.) ;
- rangez à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau (seaux, arrosoirs, jouets des enfants) ;
- ramassez les déchets verts et nettoyez les gouttières.



### Une journée par et pour les professionnels de santé le 2 juin à Marseille

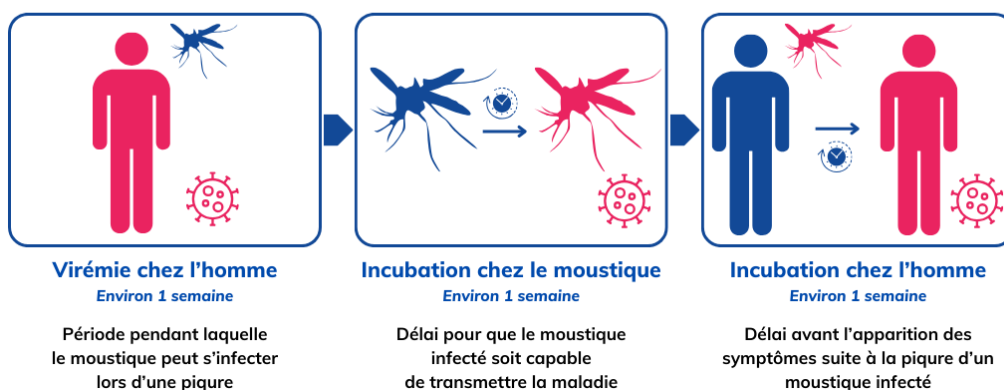
Le rôle des professionnels de santé dans le dispositif de prévention, de surveillance et de contrôle des maladies transmises par le moustique tigre est primordial. Leur diagnostic et leur signalement précoces permettent aux autorités sanitaires d'activer les mesures de gestion afin de limiter le risque de transmission locale.

[En savoir plus sur l'évènement >](#)

## Le mode de transmission du chikungunya, de la dengue et du Zika

La dengue le chikungunya et le Zika sont des maladies qui circulent en zone tropicale et qui peuvent être introduites en hexagone par des personnes de retour de voyage, lorsqu'elles sont porteuses du virus dans le sang (en phase dite de virémie). Dans l'hexagone, ces maladies sont transmises par le moustique tigre. Après avoir piqué une personne infectée, le moustique tigre peut, après une période d'une semaine, contaminer une autre personne saine en lui inoculant le virus.

### Cycle de transmission de la dengue, du chikungunya et du Zika



[En savoir plus sur le Moustique et la lutte anti-vectorielle](#)